

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Lunéville

Pôle d'Equilibre
Territorial et Rural
Pays du Lunevillois

Nombre de membres dont le conseil doit être composé :	15
Nombre de conseillers en exercice :	40
Date de convocation :	24 juin 2025

DELIBERATION

COMITE DE POLE

L'an deux mille vingt-cinq, le deux juillet à vingt heures, les Membres du Comité de pôle se sont réunis sur la convocation de M. le Président, adressée le 24/06/2025 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Communauté de Communes du Territoire de Lunéville à Baccarat Salle n°2- 1er étage - accès par le parking arrière - 11 avenue de la Libération - 54300 LUNEVILLE.

Présidence : Philippe DANIEL, Président.

Etaient présents :

Philippe ARNOULD, Fabrice BOYER, Jocelyne CAREL, Philippe COLIN, Philippe DANIEL, Rose-Marie FALQUE, Dominique FOINANT, Jean-Paul FRANCOIS, Dominique GEORGE, Jacques LAMBLIN, Jacques LAVOIL, Olivier MARTET, Geoffrey MERESSE-VOLLEAUX, Bruno MINUTIELLO, Bernard MULLER, Catherine PAILLARD, Laurie PERISSE, Christophe SONREL, René WAGNER

Absents représentés : Jean-Claude BAZIN pouvoir donné à Philippe COLIN, Pierre-Jean COURBEY pouvoir donné à Philippe DANIEL, Murielle GRIFFOUL pouvoir donné à Bruno MINUTIELLO, Maurice HERIAT pouvoir donné à Bernard MULLER, Linda KWIECIEN pouvoir donné à Olivier MARTET, Gérard RITZ pouvoir donné à Rose-Marie FALQUE, Matthieu SIGIEL pouvoir donné à Jocelyne CAREL

Absents : Christian GEX, Thierry MERCIER, Rémi VUILLAUME

Secrétaire de séance : Monsieur Christophe SONREL

Membres présents.....19
Absents représentés.....7
Absents.....3
Votants.....26

Délibération 2025 041

**ADMINISTRATION GENERALE - Demande de subvention au département
54 pour l'action Savoir rouler à vélo**

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
19	7	26	0	0	0

Dans le cadre du dispositif « Appui aux territoires 54 », le comité de pôle sollicite le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle pour une subvention de soutien à l'opération « Savoir Rouler à vélo » du Pays du Lunévillois pour l'année 2025.

En effet, à compter de 2025, le département peut aider financièrement les collectivités sur la base d'actions définies par thématiques.

Montant des dépenses	80 000 € TTC			
Subvention départementale sollicitée	Montant : 40 000 €		Taux : 50 %	
Plan de financement prévisionnel (Détails à joindre)	DEPENSES		RECETTES	
	Prestataire extérieur (marché public)	80 000 € (100 %)	Europe	... € (...%)
			Etat	€ (%)
			Région	... € (...%)
		... € (...%)	Département	40 000 € (50%)
		... € (...%)	C.C. / Communes (préciser)	... € (...%)
		... € (...%)	Autres (préciser)	... € (...%)
		... € (...%)	Sponsors	... € (...%)
		... € (...%)	Autofinancement	40 000 € (50 %)
	TOTAL	80 000 € (100 %)	TOTAL	80 000 € (100%)
Date de réalisation	Date de démarrage prévue : 01/09/2025 Date de fin prévue : 01/07/2027			

Sur présentation du président et vu son rapport, le comité de pôle, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **AUTORISE** le Président à déposer un dossier de subvention auprès du Département pour financer l'opération « Savoir Rouler à vélo » pour 2025,
- **AUTORISE** le Président à procéder à toutes les démarches et à signer tous les documents ou avenant relatifs à cette affaire,
- **PRÉCISE** que les crédits sont inscrits au budget primitif 2025 du budget annexe transport

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 4 juillet 2025
Philippe DANIEL,
Président.



Philippe DANIEL

Philippe DANIEL
2025.07.08 11:06:17 +0200
Ref:9082451-13671285-1-D
Signature numérique
Président du PETR du Pays du Lunévillois